



DEMANDE D'ADHESION 2024 (ancien adhérent, cochez ici)

Adhérent principal NOM et Prénom :

Adhérent(s) supplémentaire(s) NOM et Prénom :

Si adhérent mineur : joindre l'autorisation parentale

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe et/ou portable :

Mail :

Avez-vous déjà été membre d'un Club Canin ? Non OUI, quand :

Si oui, s'agit-il d'un club : de Vendée d'un autre département :

Précisez (club, disciplines pratiquées, raison du départ) :

.....

Avez-vous un titre de formation de la SCC :

NOM DU 1^{er} CHIEN : affixe :

Race/type	LOF : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui : n° :
Sexe : <input type="checkbox"/> mâle <input type="checkbox"/> femelle	Né(e) le :
N° identification tatouage :	N° de carnet de travail :
Emplacement :	N° de licence :
Puce :	CNEAC :
	CUN-CBG : CUNSE :

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES :

Vétérinaire : adresse :

..... tél :

Vaccinations :

Carré - C	Hépatite - H	Leptospirose - L	Rage - R
Dates :			

ASSURANCE :

Compagnie :

Adresse :

N° de police Responsabilité civile :

Conformément à la Loi n°99-05 du 6 janvier 1999 et à l'arrêté du 27 avril 1999, les chiens de 1^{ère} catégorie sont soumis à des règles particulières (dont stérilisation, port de la muselière, etc).

Ils n'ont pas accès aux activités de mordant du Club Canin Yonnais

Les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent fournir une copie du permis de détention.

« Je certifie avoir pris connaissance des conditions décrites ci-dessus, des Statuts et Règlement intérieur (affichés au club) et les accepte. Je sais pouvoir souscrire une Licence de la Société Centrale Canine et l'assurance qui y est liée. Je m'engage à ne participer aux concours des disciplines de la Société Centrale Canine pratiquées au sein du CCY que sous cette appartenance »

Fait à, le

Réservé au club :

signature : (précédée de la mention « certifié exact »)

Ce formulaire, le règlement et toutes pièces annexes demandés sont à remettre ensemble à un moniteur.

Votre adhésion sera effective après accord du comité et délivrance de la carte d'adhérent demande reçue par le moniteur le :



ADHESION 2024

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER D'ADHESION :

- Photocopie des vaccinations en cours de validité (passeport/carnet de vaccinations)
- Photocopie de la carte d'identification
- Photocopie de l'attestation de responsabilité civile
- L'autorisation parentale pour les mineurs, le cas échéant
- Règlement par carte bleue sur le site du Club Canin Yonnais <https://ccy.sumupstore.com/>



- Règlement par chèque à l'ordre du Club canin yonnais

Seuls les dossiers complets seront acceptés (le moniteur devra cocher les cases pour contrôle)

COTISATION AU CLUB CANIN YONNAIS :

1-Droit d'entrée par foyer	75,00€
2-Une cotisation annuelle :	
- Pour les adhérents arrivant entre le 01/11/2023 et le 31/07/2024	75,00€ (65 € + 10 €*)
*Participation forfaitaire d'aide au Club : 10 € déductible sur l'adhésion de l'année suivante si présence lors de nos manifestations, journées de travaux/ réparations en 2024.	
- Pour les adhérents arrivant entre le 01/08/2024 et le 31/10/2024	37,50€
3-Pour un conducteur supplémentaire	20,00€
4-Pour un chien supplémentaire	32,50€
(pour d'éventuels autres chiens supplémentaires 0,00€)	

COTISATION A LA SOCIETE CANINE DE VENDEE :

- Bulletin d'adhésion complété
- Chèque établi à l'ordre de la « SCV » 8,00€